

Exemples d'organisation de temps partiel autour de 75 % pour les écoles à 4,5 jours

➤ Rémunération et O.R.S. au prorata du temps travaillé

Exemples :

78,13 % pour 1 journée libérée toutes les semaines dans une école dont la journée type est de 5h15 et le mercredi de 3h

79,17 % pour 1 journée libérée de 5h

77,08 % pour 1 journée libérée de 5 h30

	100 %	79,17 %	78,13 %	77,08 %
Rémunération	100 %	79,17 %	78,13 %	77,08 %
TOTAL O.R.S (heures arrondies)	972 h	770 h	759 h	749 h
Heures d'enseignement (arrondies)	864 h	684 h	675 h	666 h
Heures annuelles de service (arrondies)	108 h	86 h	84 h	83 h
<ul style="list-style-type: none"> • 36 heures - activités pédagogiques complémentaires devant élèves : projet d'école, aide aux élèves en difficulté, aide au travail personnel, activité dans le cadre du projet d'école 	dont 36 h	dont 29 h	dont 28 h	dont 27,5 h
<ul style="list-style-type: none"> • 48 heures forfaitaires - travaux en équipes pédagogiques - relations avec les parents - suivi des projets personnalisés de scolarisation des élèves en situation de handicap 	dont 48 h	dont 38 h	dont 37,5 h	dont 37 h
<ul style="list-style-type: none"> • 18 heures de formation continue et d'animation pédagogique 	dont 18 h	dont 15 h	dont 15 h	dont 15 h
<ul style="list-style-type: none"> • 6 heures de participation aux conseils d'école obligatoires 	dont 6 h	dont 5 h	dont 4,5 h	dont 4,5 h